**Zeitschrift:** Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

**Band:** 39 (1992)

**Heft:** 11-12

Rubrik: Voix Suisse romande

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 23.10.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Pourtant riche en événements de toutes natures, l'année s'achève avec une nouvelle menace pour la protection civile.

«Pour une Suisse sans protection civile»:

tel est le titre d'un document qu'a publié le GSsA (Groupement pour une Suisse sans Armée) et qui devrait être débattu lors de l'assemblée générale du Groupement le 30 novembre 1992. Le «Nouveau Quotidien» du 8/9 novembre 1992, sous la plume de Samuel Stutz («SonntagsBlick») publie également une déclaration du conseiller national socialiste Andreas Gross qui explique qu'il se battra pour la suppression de la PCi et défendra des solutions nouvelles (?) et de citer: «La PCi est une énorme perte de temps et d'argent. Pensez à un malheureux paysan de montagne qui doit construire un bunker de 20000 francs au fond d'une vallée! Heureusement, tous les nouveaux projets communaux liés à la PCi seront sèchement refusés par la population. Certaines communes biffent même sur leur budget la part allouée à la PCi. L'alternative que je défends, c'est un service volontaire à disposition de la communauté, d'au moins une année. Pour soutenir ce projet, les candidats devraient se voir offrir un congé de formation payé, de la même durée, réparti au cours de leur carrière professionnelle.» En revanche, ce que ne dit pas Andreas Gross c'est le prix à payer par les citovens et l'économie pour un tel «service à la communauté» qui demandera, lui aussi, une organisation, des moyens, que l'on s'empressera de baptiser, le cas échéant: «Service civil»...

La menace est claire

Quel que soit le résultat des prochaines votations de juin 1993 sur le F/A-18, il faut s'attendre au dépôt d'une initiative contre la protection civile, c'est l'évidence même. Tout de même, ce qui est frappant dans ce «feuilleton» est le fait que les stratèges du GSsA doivent se sentir diablement forts pour dévoiler ainsi leurs batteries. Reste à savoir si

les citoyens se laisseront abuser par l'argumentation du Groupement.

Tout porte à croire que si notre économie continue à se dégrader en 1993 le soutien des «laissés-pour-compte» sera acquis. De surcroît, une exploitation du réflexe nationaliste, qui est pourtant l'apanage des partis d'extrême droite, peut aussi permettre aux auteurs de l'initiative de trouver un soutien complémentaire.

La menace est donc claire et la bataille sera rude pour convaincre les Autorités, les citoyens que la réforme 95 de la PCi n'est pas, comme le déclarent les personnages clés du GSsA, «...qu'un coup de peinture sur une vieille façade, une prolongation de la vieille idéologie militaire...». René Mathey

Mh

# Ça bouge à Genève

rm. Le Département de l'intérieur, de l'agriculture et des affaires régionales, sous la signature de Claude Haegi, conseiller d'Etat, a publié en octobre 1992 son plan d'organisation 1993 pour la protection civile.

De la régionalisation dans l'air

Le règlement concernant l'intervention, les secours et l'information lors de sinistres, du 13 avril 1988, a été réactualisé en tenant compte d'un projet de régionalisation de la protection civile.

Comme le déclare Claude Haegi dans le préambule du plan d'organisation: «C'est un devoir que d'offrir à la population une protection efficace contre les risques majeurs... c'est pourquoi nous préparons une structure prête à agir rapidement. Cette nouvelle organisation de la sécurité civile a deux buts principaux:

- rendre la PC plus efficace pour qu'elle puisse mieux répondre aux besoins de protection;
- diminuer les coûts de l'ordre de 20 % au moins, grâce à une organisation rationnelle et un meilleur usage des moyens disponibles.»

Tout un programme. Présentation et reportage complet dans le prochain numéro de la revue.

## **Coordination sanitaire**

rm. Dans le cadre d'une possible intervention en cas de catastrophe, l'Office cantonal fribourgeois a récemment mis sur pied un exercice commun entre le SAS (Service d'ambulances de la Sarine) et la protection civile, destiné à tester la coordination entre ces deux services.

Le cadre de l'exercice

Selon Jean-Pierre Mauron, de la section des Organismes de l'Office, et directeur de l'exercice: «En cas de catastrophe, il s'agit d'agir rapidement et de façon correcte pour apporter des secours. Si le Service d'ambulances de la Sarine est déjà bien rôdé en la matière, il est nécessaire d'exercer une coordination entre leurs moyens et ceux de la protection civile. Dans le cas présent, il ne s'agit pas de mettre sur pied un exercice spectaculaire, mais bel et bien de permettre à cette collaboration de fonctionner et de prendre note des points sensibles, tant dans la préparation des hommes que dans le maniement d'un matériel qui peut être différent entre les deux organes concernés.» Le dispositif mis en place était composé d'une dizaine de participants dûment grimés, du personnel de PCi du poste sanitaire de secours de Villars-sur-Glâne, d'une tente sanitaire faisant office de nid de blessés, implantée à Ste-Appoline, de trois ambulances et du personnel du SAS.

Îl s'agissait de tester le dispositif sur les points suivants: recherche et transport des blessés sous la tente sanitaire, tri des blessés avec établissement des priorités de transport sous la responsabilité du D<sup>r</sup> Ganselmayer, prise en charge et acheminement au PSS par les ambulances et le personnel du SAS, réception des patients au PSS de Villars-sur-Glâne.

Vu sur place

Selon la configuration du lieu de la «catastrophe», le type présumé de blessures, voire le temps qu'il fait, la recherche et surtout le transport des blessés n'est pas aussi simple qu'il y paraît. Un des constats est le fait que si l'on pense bien à évacuer le plus rapidement possible les blessés, on néglige le réconfort à leur apporter, comme par exemple une protection contre la pluie et le froid (ce jour-là il faisait environ 5°C et il pleuvait).

D'ailleurs, les participants reconnaissent la nécessité d'un tel exercice comme celle de l'acquisition de certains automatismes, surtout si l'on se place dans une intervention réelle, avec l'effet de choc émotionnel que cela pour-

rait provoquer.

Autre aspect encore: on a vu qu'il n'est pas toujours possible de transférer des blessés de la planche de secours PCi sur la civière des ambulanciers, eh bien, celle-ci s'adapte et peut se poser sans autres sur le chariot des ambulances. C'est un gain de temps important.

Par contre, la place à disposition dans les ambulances civiles modernes, dotées par ailleurs de tout le confort, est limitée et il est bien difficile de caser



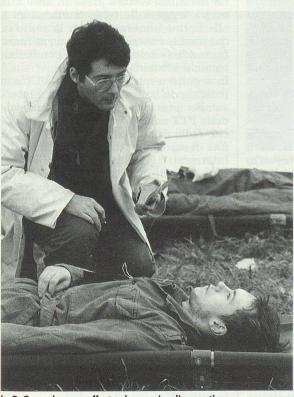
Dégagement d'un blessé par le groupe sanitaire...

plus de deux ou trois civières. Le personnel du SAS (ambulanciers et infirmières) est compétent, calme et rapide.

La rampe permettant l'accès au PSS de Villars-sur-Glâne est apparue comme un peu étroite et basse pour certains véhicules de secours.

La prise en charge par le personnel du PSS s'est révélée efficace; c'est d'ailleurs lors de tels exercices que l'on se rend compte de l'utilité d'une bonne préparation administrative effectuée au nid de blessés.

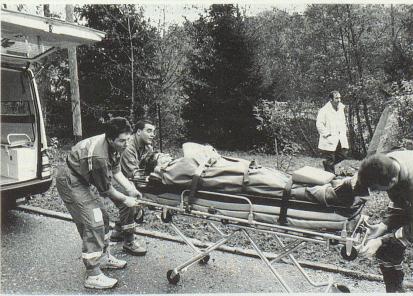
Pour J.-P. Mauron, l'exercice est parfaitement réussi, car il a montré que les facultés d'adaptation des uns et des autres étaient plus grandes que ce que l'on aurait pu supposer; la coordination a parfaitement fonctionné.



Le D' Ganselmayer effectue le premier diagnostic...



Prise en charge par le SAS (Service d'ambulances de la Sarine) ...



Où l'on constate que la planche de sauvetage PCi se fixe fort bien sur le système «civil».

